



TERRITOIRES - EDUCATION - FORMATION - EDUCATION - TRANSPORT - ENVIRONNEMENT - CULTURE & SPORT - TOURISME & PATRIMOINE - EUROPE



Communiqué de presse

→ Le 5 mars 2015

Commission permanente du 5 mars 2015

La Région engage 42,2 M€ pour la mise en œuvre de ses politiques publiques

Au terme de la Commission permanente du 5 mars 2015, ce sont 42,2 M€ que la Région a accordés pour la mise en œuvre de ses politiques à travers 805 opérations (dépenses d'investissement et de fonctionnement, subventions individuelles ou collectives). Parmi les décisions votées, on peut retenir :

Aménagement du territoire

6,9 M€ pour le déploiement du très haut débit dans les pays bretons

La Région verse au syndicat mixte e-mégalis Bretagne, chargé de la mise en œuvre du projet Bretagne à très haut débit, une enveloppe de 6,9 M€ pour faciliter le déploiement de la fibre optique dans les territoires les plus fragiles. Cette dotation globale permettra de réduire la participation restant à la charge de chaque EPCI concerné par les montées en débit dans les 21 pays bretons.

Plus d'1,5 M€ pour financer 10 programmes innovants de logements sociaux

Au terme d'un appel à projets, le 2^e du genre, portant sur la construction de logements sociaux innovants, la Région a retenu 10 programmes qui se répartissent une dotation de 1,5 M€. Examinés par un jury d'experts et de professionnels, ces projets ont répondu à un cahier des charges précis (critères de santé-environnement, de lien social, gestion économe du foncier...) en conciliant des qualités environnementales, économiques et sociétales. Portées par des bailleurs sociaux à **Saint-Carné, Ploufragan, Kersaint-Plabennec, Plouguerneau, Fouesnant, Trégunc, Rennes, Saint-Malo, Allaire** et **Ploërmel**, ces opérations permettront la réalisation de **316 logements familiaux**.

Economie

1,1 M€ pour aider 11 entreprises à investir et à créer 69 emplois

La Région accompagne **4 entreprises de plus de 20 salariés**, sous forme d'avances remboursables, et **7 PME de moins de 20 salariés** qui, toutes, investissent pour gagner en compétitivité. Parmi les sociétés aidées qui s'engagent ainsi à créer 69 emplois dans les années à venir, citons Eichrom Europe à **Bruz**, Algopack à **Saint-Malo** et les menuiseries Nicolas à **Lanvollon**.

Rappel sur la Commission permanente de la Région Bretagne

La commission permanente, émanation de l'assemblée régionale, se réunit une fois par mois pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil régional en session plénière pour l'année en cours.

Élue à la proportionnelle des groupes politiques représentés au sein de l'assemblée, elle compte 36 membres : le Président du Conseil régional, les 15 vice-présidents, les 7 présidents de commissions, des conseillers régionaux de la majorité et de l'opposition.

Contacts : Odile Bruley – Caroline Deghorain – Rose-Marie Louis
Accueil presse : 02 99 27 13 54
presse@region-bretagne.fr – bretagne.fr/espace-presse

Agri - Agro

159 100 € pour les matériels agro-environnementaux collectifs ou individuels valorisant l'herbe

Pour soutenir les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement, la Région accompagne à hauteur de **50 600 €** les investissements en matériels de **9 CUMA**, en et hors bassin algues vertes. S'y ajoutent **21 aides individuelles** d'un montant global de **108 500 €**, versées à des exploitants s'équipant de matériels spécifiques de récolte et gestion de l'herbe dans les bassins algues vertes de **Douarnenez, Locquirec et Saint-Brieuc**.

108 400 € pour économiser l'énergie dans la filière laitière

Cinquante-cinq exploitants se partagent une enveloppe de 108 400 € au titre du programme de maîtrise des consommations électriques dans les élevages laitiers. La Région finance 40 à 50 % des investissements (pré-refroidisseurs de tanks à lait,).

345 000 € pour le développement de l'agriculture biologique (matériels spécifiques et Pass'Bio)

Une enveloppe globale de **200 000 €** est attribuée, pour 2015, au programme d'investissements en matériels spécifiques bio. En mars, **19 bénéficiaires** se répartissent **54 500 €** d'aides individuelles pour s'équiper. De la même manière, un crédit de **100 000 €** est alloué, pour l'année, à la réalisation du **Pass'Bio** (dispositif de conversion en bio). Enfin, la **FRAB** (Fédération régionale des agrobiologistes de Bretagne) est soutenue dans son action à hauteur de 45 000 €.

300 000 € pour accompagner les projets d'installation

Le budget 2015 consacré à ces projets, qu'il s'agisse d'installation de **jeunes, en bio, diversification, hors cadre familial** ou plus de 40 ans, est de 300 000 €. **Trente-deux dossiers** sont déjà fléchés pour un montant de 229 000 €.

91 000 € pour ABIBOIS et la promotion du bois dans le bâtiment

Dans un contexte toujours difficile pour le bâtiment, ABIBOIS poursuit, avec l'aide de la Région (**55 300 €** en 2015), un programme d'actions annuel en faveur de la **promotion du bois dans la construction et la rénovation**. La structure interprofessionnelle est par ailleurs accompagnée (**35 700 €**) pour l'organisation des Assises de la forêt et du bois, le **15 octobre prochain à Carhaix** (600 participants attendus).

Pêche - mer

46 400 € pour mutualiser les activités des armements Arcobreizh (Quimper) et Armement breton (Plérin)

Les deux armements à la pêche engagent ensemble une étude juridique et fiscale afin de revoir leur organisation et leur développement en allant vers davantage de mutualisation. A terme, leur volonté est d'investir dans de nouvelles unités et de renouveler ainsi la flotte. Arcobreizh, 4^e armement breton (14 navires, une centaine de salariés) affrète actuellement 12 autres bateaux de pêche auprès de l'Armement breton.

25 000 € pour l'association la Touline et la promotion de l'emploi maritime

Désormais implantée sur le port de Brest, dans les locaux du Pôle social maritime, l'association œuvre **depuis 25 ans** pour faire connaître et reconnaître **les formations et métiers de la mer**. Elle est aidée dans son action à hauteur de 25 000 € pour l'année 2015.

Lycéens, apprentis et étudiants

Bilan 2014-2015 de l' "Aide au premier équipement"

Une enveloppe de 1,3 M€ a été consacrée, pour l'année scolaire 2014-2015, à l'aide au premier équipement des apprentis et lycéens professionnels, pouvant aller de 60 à 300 € en fonction du secteur de formation choisi. Ainsi, **5 358 lycéens** ont perçu cette aide, pour un montant global de 650 530 €, tandis que **4 796 apprentis** en ont eux aussi bénéficié, pour un total de 653 275 €.

Bilan 2014-2015 de l'aide ARGOAT accordée aux apprentis

Pour cette année, 14 899 apprentis ont par ailleurs reçu ARGOAT, l'aide régionale aux frais de transport, hébergement et restauration, pour un montant total de 9 M€.

2,25 M€ pour l'Université Européenne de Bretagne

Considérée comme un acteur privilégié pour porter certaines stratégies, notamment numérique, s'inscrivant dans la politique régionale de la société et de l'économie de la connaissance, l'UEB bénéficie de plusieurs aides pour un montant total de 2,25 M€. Y figurent notamment plus d'1 M€ pour soutenir ses actions numériques en 2015, ou encore des subventions pour accompagner des programmes et actions inscrits dans le contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2015 de l'UEB.

Formation tout au long de la vie et sécurisation des parcours

530 000 € pour former plus de 10 000 actifs de l'artisanat en Bretagne

La Chambre régionale des métiers de l'artisanat de Bretagne (CRMAB) se voit dotée d'une enveloppe de 530 000 € pour contribuer à la réalisation d'un plan de formation de ses actifs (artisans, commerçants, conjoints associés...). L'objectif est de former plus de 10 000 personnes (dont 180 demandeurs d'emploi) suivant 3 priorités : assurer une meilleure employabilité de ces personnes dans le temps, les former au développement durable, accompagner l'intégration professionnelle des demandeurs d'emploi bénéficiaires.

736 000 € pour le GREF Bretagne

La Région participe au programme d'activités du GREF (Groupement régional emploi formation). En 2015, compte tenu des nouvelles dispositions de la loi de mars 2014 relative à la formation professionnelle et de la loi de refondation de l'école de juillet 2013, les travaux du GREF s'inscriront plus spécifiquement en lien avec les compétences de la Région en matière de formation professionnelle. La collectivité lui accorde à ce titre une enveloppe de 736 300 € pour l'année 2015, soit 48 % de son budget total.

Environnement

Plus de 370 000 € pour l'animation des Espaces Infos Énergie (EIE)

Les EIE bénéficient d'un appui de la Région et de l'ADEME pour financer l'emploi de leurs conseillers chargés de l'information du grand public sur la maîtrise des consommations et les énergies renouvelables. Ainsi pour la mise en place de leur programme d'actions 2015, 11 EIE perçoivent une subvention pour un montant total de 370 000 € : GIP du Pays de Redon, ALECOB à Carhaix-Plouguer, HEOL Agence Locale de l'Énergie de Morlaix, Fougères Pays en Marche, Agence de Maîtrise de l'Énergie de Brest (Ener'gence), Agence Quimper Cornouaille Développement, GIP du Pays de Trégor Goëlo, Syndicat Mixte du Pays de Dinan, Syndicat Mixte du Pays de Pontivy, GIP du Pays de Vannes, et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes (ALEC).

Tourisme et Patrimoine

4,3 M€ pour la promotion du tourisme en Bretagne

Le Comité régional du tourisme (CRT) bénéficie d'un crédit de 4,3 M€ pour mener tout au long de l'année, les opérations de promotion du tourisme breton, en France et à l'étranger. C'est dans ce cadre, par exemple, qu'est financée la nouvelle campagne TV, "Viens en Bretagne.fr", diffusée sur les écrans à partir du 7 mars.

Culture

1,4 M€ pour accompagner le spectacle vivant (compagnies et festivals)

Théâtre, musique, danse... : en ce début d'année, **44 projets artistiques et culturels** portés par des compagnies irriguant le territoire sont accompagnés pour un montant de 1,4 M€ sur l'année 2015. Parmi ces nombreux acteurs, on peut citer *les Voix réunies* à **Lannion** (33 000 €), le *théâtre de l'Echange* à **Caudan** (30 000 €), l'association *DRAMA* à **Brest** (25 000 €), la compagnie de danse *D'octobre* à **Vannes** (30 000 €)... Parmi les organisateurs d'événements, sont encouragés notamment les *Fêtes maritimes de Douarnenez* pour leur édition 2016 (87 500 €), le festival *Lieux mouvants* dans des jardins autour de **Lanrivain** (20 000 €), ou encore le festival de musique qui monte, *Panoramas* à **Morlaix** (32 000 €).

618 000 M€ pour le Fonds régional d'art contemporain

A Rennes, le Frac Bretagne est soutenu dans son fonctionnement de même que dans **l'acquisition d'oeuvres nouvelles** (114 600 €).

663 400 € au livre et au cinéma dans le cadre de la délégation de gestion et du guichet unique

Conformément au protocole culture Etat-Région signé le 5 décembre dernier, 16 opérations s'inscrivent dans le cadre du "guichet unique" porté par la Région. Ainsi, les acteurs concernés ont déposé un seul dossier de demande de subvention à la Région, instruit conjointement par la collectivité et la DRAC. Ont bénéficié de ce dispositif simplifié des éditeurs participant à des salons du livre, des associations comme Clair Obscur ou Comptoir du Doc oeuvrant à la diffusion des oeuvres cinématographiques.

468 500 M€ pour la réalisation de 19 films (documentaires, fictions, films d'animations)

L'enveloppe se répartit entre **12 projets de documentaires** (aides à l'écriture, au développement et à la réalisation) et **7 projets de fiction** courtes ou longues. Des sociétés de production, basées hors Bretagne (La Blogothèque, Arezzo films, Floréal Films, la Petite Prod, Seve Films), sont aidées car elles se sont engagées à tourner et soutenir l'emploi audiovisuel en Bretagne.

210 000 M€ pour le bureau d'accueil des tournages

Financé par la Région, Accueil des Tournages en Bretagne a pour mission de conseiller les professionnels de l'audiovisuel envisageant de tourner en Bretagne, dans leurs recherches de décors intérieurs et extérieurs, de comédiens et techniciens...

Langues de Bretagne

210 000 € pour Kendalc'h, confédération des cercles celtiques de Bretagne

Basée à Elven, la confédération Kendalc'h est accompagnée à hauteur de 2010 000 €, dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle. Ce soutien témoigne de l'intérêt porté par la Région aux pratiques amateurs, particulièrement vivantes, qui oeuvre en faveur de la culture bretonne traditionnelle.